

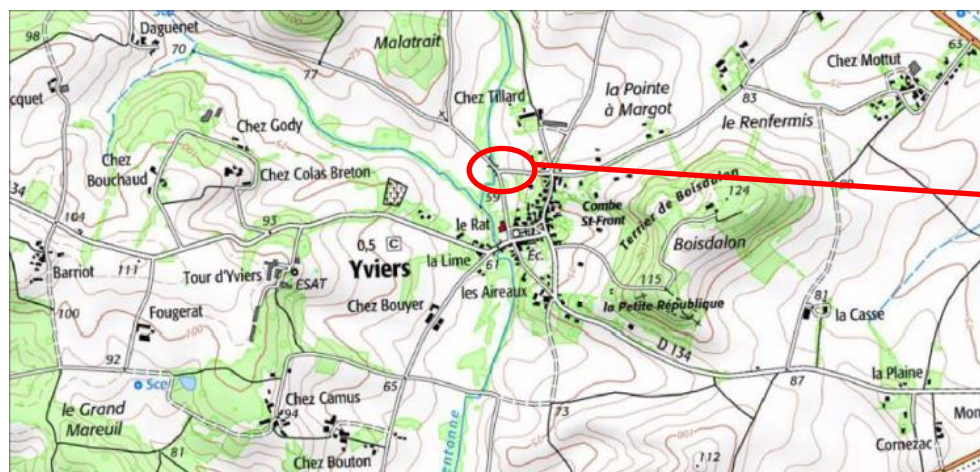
Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

Fiche N°10

Maître d'ouvrage : SIAH du Sud Charente : bassins Tude et Dronne (16)

Date des travaux : Hiver 2013 – Été 2014

Contact pour tout renseignement sur ce projet : Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



Aménagement N°10



	Avant travaux	Après Travaux
Constat	Pont communal d'Yviers de 80 cm de diamètre. La section des buses est suffisante pour l'écoulement. Hauteur de chute à rattraper : 40 cm	Après travaux nous retrouvons une hauteur de lame d'eau suffisante dans la buse pour un bon franchissement. La fosse de dissipation permet d'avoir une zone de repos avant le passage dans la buse.
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Ce pont communal n'ayant pas été réalisé dans les règles de l'art, il n'est pas franchissable par les poissons qui restent bloqués dans la fosse de dissipation. Les vitesses d'écoulements peuvent être supérieures à 1,5 m/s	
Distance depuis la Tude	8375m	
Objectifs à atteindre	Rendre franchissable le pont communal d'Yviers.	Objectif atteint : le pont est franchissable
Travaux à réaliser	Créer des bassins successifs à partir de 1 m en dessous du pont avec une pente de 2 %. Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques. Le premier radier sera implanté 10 cm en dessus du radier du pont afin de limiter les vitesses d'écoulements et de permettre sa franchissabilité toute l'année. Recharge du lit mineur avec des blocs et du petit granulat 0/60 SC.	Création de bassins et préservation de fosses : oui Recharge du lit mineur pour augmenter la lame d'eau dans la buse : oui
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	Quantité estimée : 20 t Coût estimé : 750€	Quantité matériaux utilisés : 40t galet remblais et petit blocs Coût : 920 € ht
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne Pêche présence/absence : 2014 et 2016 conventions Fédé pêche16	Les travaux n'ont pu se terminer qu'en juillet 2014 par conséquent les suivis par pêches électriques avec la Fédération de la pêche 16 auront lieu en 2015 et 2017

Avant travaux en aval du pont



Après travaux vue aval de l'ouvrage



Avant travaux en aval du pont



Après travaux vue aval de l'ouvrage



Avant travaux vue amont de l'ouvrage



Après travaux vue amont de l'ouvrage



Après travaux vue aval de l'ouvrage



Après travaux vue aval de l'ouvrage

